

ORBIS / SUPPLEMENTA

MONOGRAPHIES PUBLIÉES PAR LE CENTRE INTERNATIONAL DE
DIALECTOLOGIE GÉNÉRALE (LOUVAIN)

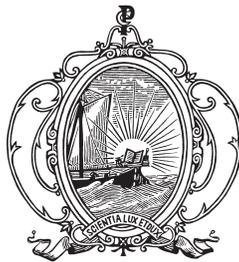
MONOGRAPHS PUBLISHED BY THE INTERNATIONAL CENTER OF
GENERAL DIALECTOLOGY (LOUVAIN)

TOME 28

Typologie et comparatisme **Hommages offerts à Alain Lemaréchal**

Textes réunis par

Injoo CHOI-JONIN, Marc DUVAL et Olivier SOUTET



PEETERS

LEUVEN – PARIS – WALPOLE, MA

2010

TABLE DES MATIÈRES

CHOI-JONIN, Injoo – DUVAL, Marc – SOUTET, Olivier, <i>Avant-propos</i>	1-2
Publications d'Alain LEMARÉCHAL	3-7
BLANC, Alain, <i>Les finales de deuxième personne du singulier de l'impératif aoriste du grec ancien (-σον, -σαι)</i>	9-20
BONAMI, Olivier – BOYÉ, Gilles, <i>La morphologie flexionnelle est-elle une fonction?</i>	21-35
BRIL, Isabelle, <i>Structure actancielle et diathèse: du nêlêmwa aux langues néo-calédoniennes et austronésiennes</i>	37-59
CHAMBON, Jean-Pierre, <i>Pratique étymologique en domaine (gallo)roman et grammaire comparée – reconstruction. À propos du traitement des mots héréditaires dans le TLF et le FEW</i>	61-75
CREISSELS, Denis, <i>La notion de marque dans l'organisation des systèmes casuels</i>	77-92
CRÉPIN, André, <i>Volumétrie et versification vieil-anglaise</i>	93-98
DUBOIS, Laurent, <i>Diathèse et anthroponymie grecque</i>	99-110
DUVAL, Marc, <i>Exclamations orientées vers A, L, ou A. L.??</i>	111-127
FRANÇOIS, Alexandre, <i>Des valeurs en héritage: les isomorphismes sémantiques et la reconstruction des langues</i>	129-145
FRANÇOIS, Jacques, <i>Notations prédicatives et corrélation syntactico-sémantique</i>	147-165
FUGIER, Huguette, <i>Malgache dia ou l'histoire d'un anaphorique qui devint connecteur</i>	167-180
GUENTCHÉVA, Zlatka, <i>Quel est le statut du clitique dans la construction à 'objet redoublé' en bulgare?</i>	181-193
GUÉRIN, Françoise, <i>Relativisation en tchéchène</i>	195-209
HAGÈGE, Claude, <i>De l'imputation d'actance par déplétion de prédicat, et de la nature du prédicat</i>	211-224
HUCHON, Mireille, <i>La langue de la Nouvelle-France: réalités et fiction dans le premier lexique français/amérindien</i>	225-247
KLEIBER, Georges, <i>Typologie des noms: le cas des noms de couleur</i>	249-263

LAMBERT, Pierre-Yves, <i>La reconstruction du gaulois, entre typologie et comparaison</i>	265-278
LEE, Hee-Young, <i>Étude contrastive des verbes aller et venir en coréen et en français</i>	279-293
MOYSE-FAURIE, Claire, <i>(Dé)grammaticalisation d'expressions spatiales dans des langues océaniques</i>	295-314
ORLANDINI, Anna – POCETTI, Paolo, <i>Structures corrélatives en latin et dans les langues de l'Italie ancienne</i>	315-331
PETIT, Daniel, <i>Le médiatif en lituanien moderne</i>	333-349
PINAULT, Georges-Jean, <i>Le pronom d'ipséité en tokharien</i>	351-365
POTTIER, Bernard, <i>Les verbes de localisation statique</i>	367-373
REBUSCHI, Georges, <i>Sur la typologie des conjugaisons simples et composées</i>	375-395
RIEGEL, Martin, <i>Les indications de mesure prédiquées. Architectures lexico-syntaxiques et propriétés interprétatives</i>	397-412
SOCK, Rudolph, <i>La Quantité: implications pour un modèle de timing de la quantité vocalique</i>	413-430
SOUTET, Olivier, <i>Reformulation de la chronogénèse et position des formes du présent et des deux passés de l'indicatif</i>	431-444
SWIGGERS, Pierre, <i>L'organisation des classes nominales en kiowa</i>	445-457
Tabula gratulatoria	459-460

LA NOTION DE MARQUE DANS L'ORGANISATION DES SYSTÈMES CASUELS

Denis CREISSELS
(Université Lumière, Lyon 2)

1. Introduction¹

Le cas encode le rôle du constituant nominal dans la phrase, ce qui le différencie des autres distinctions couramment exprimées dans la flexion nominale (genre, nombre, définitude, possession), qui expriment des traits inhérents au constituant nominal. Le terme de cas est traditionnellement réservé à des distinctions exprimées dans la morphologie, mais certains auteurs l'étendent à des distinctions fonctionnellement comparables encodées au moyen d'adpositions. On suivra ici le premier usage, et on parlera de *marquage des constituants nominaux* pour englober à la fois l'utilisation de cas et de postpositions².

L'objectif de cet article est de discuter la notion de *cas non marqué* à la lumière de données translinguistiques sur l'expression de contrastes entre termes syntaxiques nucléaires. On examinera notamment les conséquences terminologiques de la reconnaissance de situations dans lesquelles des formes casuelles non marquées à un sens qui devra être précisé ont une distribution qui s'écarte de celle que l'on rencontre habituellement.

¹ Abréviations: A = marque d'accord ou affixe pronominal se référant à A; ACP = accompli; ANTIACC = antiaccusatif; ACC = accusatif; ANTIERG = antiergatif; AOR = aoriste; DEF = défini; DEM = démonstratif; DAT = datif; ERG = ergatif; F = féminin; GEN = génitif; HAB = habituel; M = masculin; N = neutre; NEG = négation; OBL = cas oblique; P = marque d'accord ou affixe pronominal se référant à P; PAS = passé; PRES = présent; PRO = pronom personnel; SG = singulier; TAM = marque de temps-aspect-mode; U/A = marque d'accord ou affixe pronominal se référant à U ou A; U/P = marque d'accord ou affixe pronominal se référant à U ou P; 1S, 1P, 2S, etc. = 1^{ère} personne du singulier, 1^{ère} personne du pluriel, 2^{ème} personne du singulier, etc.

N.B. Dans les langues où les noms sont fléchis en cas, l'absence d'indication de cas dans la glose signale une forme identique à la forme de citation.

² Cf. Haspelmath (2009).

2. Les notions de base de la typologie de l'alignement

La typologie de l'alignement étudie la possibilité de reconnaître dans les constructions intransitives (au sens de constructions où ne figure pas un couple $\langle A, P \rangle$ — cf. Creissels 2006: vol. 1, 284-285) un terme dont les propriétés sont comparables à celles de l'un des termes essentiels de la construction transitive³.

L'ex. russe (1) illustre l'alignement *accusatif*: la même forme du nom (nominatif) est utilisée pour l'unique argument de *priĭti* 'venir' et pour l'agent de *vzjat'* 'prendre', *vzjat'* s'accorde avec son agent comme *venir* avec son unique argument, et le patient de *prendre* se distingue à la fois par une forme casuelle différente (accusatif) et l'absence d'indexation sur le verbe.

(1) russe

- a. *Devušĭk-a prišl-a*
 fille-SG venir.PAS-SGF
 "La fille vint"
- b. *Ja vzjal-Ø devušĭk-u*
 PRO1S prendre.PAS-SGM fille-SG.ACC
 "Je pris la fille"

L'exemple avar (2) illustre l'alignement *ergatif*: c'est l'agent de *prendre* qui se distingue par une forme casuelle spéciale (ergatif) et l'absence d'indexation, tandis que l'unique argument de *venir* coïncide avec le patient de *prendre* tant pour l'accord du verbe que par sa forme, identique à la forme de citation.

(2) avar

- a. *jas j-ač'ana*
 fille.SG SGF-venir.ACP
 "La fille vint"
- b. *di-ca jas j-osana*
 PRO1S-ERG fille.SG SGF-prendre.ACP
 "Je pris la fille"

La typologie de l'alignement est basée sur trois notions désignées selon les auteurs par les abréviations *S*, *A* et *O* ou *S*, *A* et *P*. Les deux dernières correspondent exactement à ce qui est désigné comme agentif (*A*) et patientif (*P*) dans Creissels (2006), tandis que *S* est couramment

³ Cf. notamment Comrie (1989), Dixon (1994), Lazard (1994).

défini, soit comme unique argument des verbes monovalents, soit comme terme ayant un maximum de propriétés de terme syntaxique nucléaire dans les constructions ne comportant pas un couple $\langle A, P \rangle$.

S est originellement une abréviation pour ‘sujet’, mais la notion à laquelle cette abréviation renvoie est en fait logiquement indépendante de la notion classique de sujet et ne la recoupe que partiellement. En outre, la définition courante de S présuppose une homogénéité des constructions intransitives qui ne se vérifie que dans certaines langues. Il est en effet impossible de définir S relativement à un prototype sémantique comparable au couple *agent / patient* sur lequel se fonde la définition du couple $\langle A, P \rangle$. La notion d’unique argument des verbes monovalents n’est guère opératoire, compte tenu de la difficulté qu’il y a souvent à distinguer les arguments des satellites, et la notion de terme ayant un maximum de propriétés typiques de termes syntaxiques nucléaires est mise en défaut par l’existence de constructions ne comportant pas un couple $\langle A, P \rangle$ mais comportant deux termes ayant tous deux des propriétés de termes syntaxiques nucléaires (ce qui est souvent le cas des constructions comportant un expérient et un stimulus).

C’est pour ces raisons que j’ai proposé dans Creissels (2006) de remplacer S par U défini comme unique terme (s’il existe) dont les caractéristiques de codages sont semblables à celles de l’un des deux termes essentiels de la construction transitive⁴.

Une question cruciale en typologie de l’alignement est la question de savoir dans quelle mesure le fait qu’un terme d’une construction intransitive soit encodé comme l’un des deux termes essentiels de la construction transitive implique ou non qu’il ait en tous points les mêmes comportements. Mais compte tenu du thème abordé ici, il n’est pas utile de développer cette question.

3. Types d’alignement dans les propriétés de codage de A , P et U ⁵

Une construction intransitive peut comporter un terme U_A ayant les mêmes caractéristiques de codage que le terme A de la construction tran-

⁴ Une position semblable est exprimée par Andrews (2001). Selon cet auteur, alors que A et P sont des ‘primitifs grammatico-sémantiques’, S n’est pas une notion primitive de la syntaxe, car on ne peut le définir que sur la base d’une définition préalable de A et de P .

⁵ La classification proposée à cette section est inapplicable à des langues où A et P ne se distinguent ni par l’indexation, ni par le marquage casuel, ni par une position fixe de part et d’autre du verbe (ou de l’auxiliaire, en cas de prédicat verbal analytique). Le birman est réputé être une telle langue, mais il s’agit d’une situation très exceptionnelle.

sitive (alignement *accusatif*), ou bien un terme U_P ayant les caractéristiques de codage de P (alignement *ergatif*), ou encore un terme U_{AP} dont les caractéristiques de codage mêlent celles de A et de P (alignement *mixte*); une construction intransitive peut enfin ne comporter aucun terme répondant à la définition du terme U (alignement *neutre*)⁶.

Ces différents types d'alignement peuvent coexister dans des proportions variables et avec des conditionnements variables à l'intérieur d'une même langue.

Le marquage des termes nominaux (défini comme manifestation des contrastes syntaxiques entre termes nominaux, soit à travers la morphologie casuelle, soit par l'utilisation d'adpositions)⁷ est l'un des trois mécanismes à prendre en considération pour établir le type de codage dont relève une construction intransitive, les deux autres étant l'indexation des arguments sur le verbe et l'ordre des constituants.

4. Types majeurs de marquage de A , P et U , et la notion de forme syntaxiquement non marquée des noms

Le marquage de A , P et U au sens donné ici à ce terme, bien que répandu, n'a rien d'universel. Dans beaucoup de langues, A , P et U apparaissent indifféremment à une forme qui coïncide avec la forme de citation du nom, et aucune adposition n'intervient pour préciser leur rôle.

Il existe deux types particulièrement communs de marquage de A , P et U :

- dans le cadre de l'alignement accusatif, le type illustré ci-dessus par le russe, dans lequel seul P peut apparaître, soit à une forme différente de la forme de citation, soit combiné à une adposition;
- dans le cadre de l'alignement ergatif, le type illustré ci-dessus par l'avar, dans lequel seul A peut apparaître, soit à une forme différente de la forme de citation, soit combiné à une adposition.

⁶ Contrairement aux définitions courantes de S , la façon dont U a été défini ici laisse ouverte la possibilité qu'aucun des arguments d'un verbe donné ne réponde à la définition de U .

⁷ Lorsqu'un terme donné ne présente une marque de son rôle que sous certaines conditions, on parle de *marquage différentiel*. Le marquage différentiel de P (ou de P/U , en cas d'alignement ergatif), plus connu sous le nom de *marquage différentiel de l'objet*, est particulièrement répandu (cf. Bossong 1985, Lazard 2001, Aissen 2003), mais le marquage différentiel de A (ou de A/U , en cas d'alignement accusatif) existe aussi, et dans certaines langues (cf. pour le coréen Kwon – Zribi-Hertz 2008) le marquage différentiel concerne la totalité des termes syntaxiques nucléaires.

Ces deux types ont en commun les deux traits suivants:

- le terme *U* est à une forme *syntactiquement non marquée*, au sens où la même forme a des emplois dans lesquels elle n'est pas validée par une construction syntaxique;
- l'utilisation de cette forme syntactiquement non marquée s'étend à l'un des deux termes essentiels de la construction transitive.

Traditionnellement, dans les langues dont la flexion casuelle est utilisée pour un marquage du type illustré par le russe, la forme du nom cumulant les rôles de forme de citation et de forme utilisée dans les rôles *U* et *A* est appelée *nominatif*, et la forme utilisée dans le rôle *P* est appelée *accusatif*.

Pour les langues dont la flexion casuelle est utilisée pour l'autre type majeur de marquage (basque, langues caucasiennes, etc.), il n'existe pas de tradition terminologique aussi ancienne et aussi fermement établie. Dixon a popularisé une terminologie selon laquelle la forme du nom cumulant les rôles de forme de citation et de forme utilisée dans les rôles *U* et *P* est appelée *absolutif*, tandis que la forme utilisée pour *A* est appelée *ergatif*, mais d'autres usages existent; notamment, les caucasologues russes utilisent généralement *nominatif* pour une forme du nom utilisée à la fois comme forme de citation et dans les rôles *U* et *P*.

Ces flottements ne remettent toutefois pas en cause le fait que, dans les langues ayant l'un des deux types majeurs de marquage, l'étiquetage des cas nucléaires est généralement cohérent avec l'utilisation des mêmes étiquettes pour désigner des types d'alignement:

- dans les systèmes casuels conformes au type de marquage couramment rencontré dans les langues à prédominance d'alignement accusatif, le cas accusatif est le seul cas syntaxiquement marqué impliqué dans les contrastes entre terminaux nucléaires,
- de façon symétrique, dans les systèmes casuels conformes au type de marquage couramment rencontré dans les langues à prédominance d'alignement ergatif, le cas ergatif est le seul cas syntaxiquement marqué impliqué dans les contrastes entre terminaux nucléaires.

5. La notion de forme non marquée des noms

Dans la plupart des langues à flexion casuelle, la forme syntaxiquement non marquée des noms utilisée en dehors de toute phrase avec une valeur de pure désignation est aussi *morphologiquement non marquée* au

sens où elle s'identifie à la base à laquelle s'appliquent les opérations morphologiques (affixation ou autres) donnant naissance aux autres formes casuelles.

Dans les cas simples, la flexion casuelle opère par affixation, et la forme syntaxiquement non marquée du nom est caractérisée par l'absence d'affixe casuel apparent, comme dans le paradigme casuel des noms turcs illustré à l'ex. (3).

(3) turc: paradigme casuel de *ev* 'maison' et *masa* 'table'

a. nominatif:	Ø	<i>ev</i>	<i>masa</i>
b. accusatif:	-(y)I	<i>ev-i</i>	<i>masa-yı</i>
c. génitif:	-(n)In	<i>ev-in</i>	<i>masa-nın</i>
d. datif-allatif:	-(y)A	<i>ev-e</i>	<i>masa-ya</i>
e. locatif:	-dA	<i>ev-de</i>	<i>masa-da</i>
f. ablatif:	-dAn	<i>ev-den</i>	<i>masa-dan</i>

Il ne s'agit toutefois pas d'une règle absolue: la flexion casuelle ne comporte pas nécessairement un zéro, et si zéro il y a, il ne caractérise pas toujours la forme du nom utilisée pour la fonction extra-syntaxique de pure désignation, mais parfois aussi une forme n'existant que dans certaines constructions syntaxiques.

Ainsi en russe, la flexion de *mal'čik* 'garçon' comporte un zéro là où on s'attend *a priori* à le trouver (nominatif singulier), par contre dans la flexion de *devuška* 'fille', le nominatif singulier présente la terminaison *-a*, et l'absence de désinence caractérise le génitif pluriel.

De manière analogue, en islandais, *hatt-ur* 'chapeau' a une terminaison *-ur* au nominatif singulier, la base nue *hatt* coïncidant avec la forme d'accusatif singulier.

En dehors de la famille indo-européenne, on peut mentionner le cas des langues bantoues du sud-ouest, dans lesquelles le nom en citation présente en plus de ses tons lexicaux un ton haut de nature flexionnelle dont l'absence caractérise l'emploi du nom dans certains rôles syntaxiques (cf. note 9 ci-dessous).

Il importe donc de ne pas confondre la notion de forme casuelle *syntactiquement* non marquée avec celle de forme casuelle *morphologiquement* non marquée. La notion de forme casuelle morphologiquement non marquée n'est pas directement pertinente pour caractériser un système de flexion casuelle comme accusatif ou ergatif, mais pour chaque type établi sur la stricte base de la comparaison entre la forme de citation du nom et les formes utilisées dans les rôles *U*, *A* et *P*, on peut distinguer morphologiquement deux sous-types:

- un sous-type qui suit la tendance générale à faire coïncider la forme de citation des noms avec la base à laquelle s’appliquent les opérations morphologiques donnant naissance aux formes casuelles syntaxiquement marquées;
- un sous-type qui s’écarte de cette tendance, avec une marque casuelle apparente dans la forme du nom utilisée en citation, et éventuellement un zéro morphologique à l’une des formes casuelles syntaxiquement marquées.

6. Le problème terminologique dans les langues à ergativité conditionnée

La terminologie préconisée par Dixon (*nominatif* vs *accusatif* ou *absolutif* vs *ergatif* selon le type d’alignement) se heurte à une première difficulté avec les langues dans lesquelles les mêmes formes casuelles du nom entrent dans des types d’alignement différents. Il est en particulier commun que le marquage des termes nominaux nucléaires soit conditionné par la forme de TAM du verbe.

Ainsi en kurde kurmandji, le ‘cas direct’, qui est la forme de citation des noms, s’emploie au présent pour *U* et *A*, mais pas pour *P*, alors qu’à l’accompli il s’emploie pour *U* et *P*, mais pas pour *A* — ex. (4).

(4) kurde kurmandji (Blau – Barak 1999)

a. <i>Ez</i> <i>tê-m</i> PRO1S venir.PRES-1S “Je viens”	/ <i>Ez</i> <i>hat-im</i> PRO1S voir.ACP-1S “Je suis venu”
b. <i>Sînem</i> <i>tê-Ø</i> Sinem venir.PRES-3S “Sinem vient”	/ <i>Sînem</i> <i>hat-Ø</i> Sinem venir.ACP-3S “Sinem est venu”
c. <i>Ez</i> <i>Sînem-ê</i> <i>dibîn-im</i> PRO1S Sinem-OBL voir.PRES-1S “Je vois Sinem”	/ <i>Min</i> <i>Sînem</i> <i>dît-Ø</i> PRO1S.OBL Sinem voir.ACP-3S “J’ai vu Sinem”
d. <i>Sînem</i> <i>min</i> <i>dibîn-e</i> Sinem PRO1S.OBL voir.PRES-3S “Sinem me voit”	/ <i>Sînem-ê</i> <i>ez</i> <i>dît-im</i> Sinem-OBL PRO1S voir.ACP-1S “Sinem m’a vu”

Dans de tels systèmes, *nominatif* et *absolutif* au sens de Dixon sont également possibles pour étiqueter la forme de citation des noms, mais il n’y a aucune raison de principe pour choisir l’un plutôt que l’autre. En effet, les deux étiquettes sont cohérentes avec le fait que cette forme est

invariablement utilisée pour *U*, et chacune rend compte d'une partie (mais d'une partie seulement) de la distribution de cette forme dans la construction transitive.

Pour résoudre cette difficulté, il suffirait de suivre la terminologie utilisée notamment par beaucoup de caucasologues russes, qui consiste à laisser tomber *absolutif* et à utiliser de manière générale *nominatif* pour toute forme casuelle utilisée à la fois comme forme extra-syntaxique et dans le rôle de *U*, sans tenir compte du fait que l'emploi de cette forme s'étende à *A* ou à *P*.

Mais cette révision ne résout pas le problème posé par l'existence des types mineurs de marquage qui vont être examinés à la section 7, et qui font exception à la tendance à utiliser la même forme en citation isolée et dans le rôle de *U*.

7. Types mineurs de marquage de *A*, *P* et *U*

7.1. Le 'nominatif marqué': *U/A* marqué vs *P* non marqué

Un premier type non canonique de marquage de *A*, *P* et *U* est celui désigné en anglais comme 'marked-nominative'⁸. Il répond à la définition de l'alignement accusatif, puisque *U* et *A* sont traités de manière identique et contrastent avec *P*, mais les noms ont pour les rôles *U/A* une forme casuelle distincte de la forme de citation, ou se combinent avec une adposition, alors que la forme du nom dans le rôle de *P* est identique à la forme de citation, comme en oromo — ex. (5) — ou en kabyle — ex. (6).

(5) oromo (Griefenow-Mewis – Bitima 1994)

a. formes de citation: *Tulluu* (nom propre), *makiinaa* 'voiture'

b. *Makiinaa-n* *hin* *dhufu*
voiture-ANTIACC NEG arriver.PRES.S/A3SM
"La voiture n'arrive pas"

c. *Tulluu-n* *gammada*
Tulluu-ANTIACC être content.PRES.S/A3SM
"Tullu est content"

⁸ Le terme 'marked-nominative' vient de Dixon (1994). Tout en reprenant ici ce terme comme le plus communément rencontré pour désigner ce type de marquage, je marque mes réserves en le mettant entre guillemets. Dans les exemples qui suivent, les gloses reflètent la terminologie que je préconise (ANTIACC = antiaccusatif).

- d. *Tulluu-n* *makiinaa* *bite*
 Tulluu-ANTIACC voiture acheter.ACP.S/A3SM
 “Tulluu a acheté une voiture”

(6) kabyle (Naït-Zerrad 2001)

- a. formes de citation: *aqcic* ‘garçon’, *argaz* ‘homme’
- b. *Yuzzel* *wergaz*
 S/A3SM.courir.ACP ANTIACC.homme
 “L’homme a couru”
- c. *Yettru* *weqcic*
 S/A3SM.pleurer.ACP ANTIACC.garçon
 “Le garçon a pleuré”
- d. *Yewwet* *weqcic* *argaz*
 S/A3SM.frapper.ACP ANTIACC.garçon homme
 “Le garçon a frappé un homme”
- e. *Yewwet* *wergaz* *aqcic*
 S/A3SM.frapper.ACP ANTIACC.homme garçon
 “L’homme a frappé un garçon”

Les langues à ‘nominatif marqué’ sont rares à l’échelle des langues du monde, mais très communes sur le continent africain. Hors d’Afrique, ce type a été reconnu en mégrélien (Harris 1991), dans les langues yuma de Californie (Dixon 1994) et dans quelques langues océaniques, notamment parmi celles parlées en Nouvelle-Calédonie (Moïse-Faurie – Ozanne-Rivierre 1983). En Afrique, on le trouve dans les langues berbères, dans les langues bantoues du sud-ouest⁹ et dans des langues d’Afrique de l’est appartenant à trois familles différentes: couchitique, omotique (rattachées toutes deux au phylum afro-asiatique) et nilotique (rattachée au phylum nilo-saharien).

Lorsqu’elles n’utilisent pas une terminologie spécifique (comme *état libre* / *état d’annexion* en linguistique berbère), les descriptions de tels systèmes montrent un degré extrême de confusion dans le choix des étiquettes

⁹ Les langues bantoues du sud-ouest ne sont pas des langues à ‘nominatif marqué’ typiques, car elles utilisent pour *U* et *A* la forme morphologiquement la plus simple du nom, contrairement à l’oromo et au kabyle qui ont servi à illustrer ce type. Mais si on applique rigoureusement les définitions, elles appartiennent bien au type ‘nominatif marqué’ au sens où la forme utilisée pour *U* et *A* n’est pas la forme de citation du nom. Par exemple en ngangela, la forme utilisée pour *P* est *morphologiquement marquée* au sens où elle résulte de l’adjonction d’un ton haut à la représentation lexicale du lexème nominal, mais elle est *syntactiquement non marquée* au sens où ce même ton haut s’observe aussi dans la forme de citation (Maniacky 2002).

pour les formes casuelles des noms ou les adpositions impliquées dans le marquage de *A*, *P* et *U*.

La forme casuelle ou adposition utilisée pour *U* et *A* dans les systèmes à ‘nominatif marqué’ est souvent désignée comme *nominatif*, mais certains auteurs préfèrent *ergatif* ou *ergatif étendu*. La première solution reflète correctement la distribution syntaxique de cette forme, mais est en contradiction avec le fait qu’il s’agit d’une forme syntaxiquement marquée, non disponible pour des usages extra-syntaxiques. La deuxième solution prend en considération le caractère syntaxiquement marqué de cette forme, mais en désignant ainsi comme ergatif une forme casuelle ou une adposition fonctionnant dans le cadre de l’alignement accusatif, on ne peut qu’aboutir à des confusions.

Pour la forme casuelle ou adposition utilisée pour *P* dans les langues à ‘nominatif marqué’, on peut selon les auteurs trouver *nominatif*, *accusatif* ou *absolutif*. Le choix de *nominatif* est motivé par l’étymologie (forme disponible pour la fonction extra-syntaxique de désignation), mais ne tient pas compte du fait que dans son acception courante, ce terme s’applique à des formes cumulant la fonction extra-syntaxique de pure désignation avec les rôles syntaxiques *U/A*. Le choix d’*accusatif* est cohérent avec l’utilisation de cette forme dans le rôle de *P*, mais ne rend pas compte de son utilisation extra-syntaxique. Enfin, le problème avec *absolutif* est le même qu’avec *nominatif*: de par son étymologie, ce terme convient pour désigner une forme apte à la fonction extra-syntaxique de pure désignation, mais dans la tradition dixonienne il s’applique à des formes utilisées aussi pour le rôle syntaxique *U*, ce qui n’est pas le cas pour la forme de citation du nom dans les systèmes à ‘nominatif marqué’.

7.2. *U/A* marqué vs *P* marqué

Ce type est rare, et semble attesté seulement dans des langues ayant un marquage différentiel des rôles syntaxiques nucléaires. Comme le précédent, il se situe dans le cadre de l’alignement accusatif. On peut l’illustrer par le japonais, qui a à la fois un marqueur *-o* pour *P* et un marqueur *-ga* pour les rôles *U* et *A*, aucun de ces marqueurs n’apparaissant dans la forme de citation des noms — ex. (7); *-ga* est couramment désigné comme ‘nominatif’, ce qui encore une fois reflète correctement son usage syntaxique, mais contredit le fait que ce marqueur n’apparaît pas dans la forme de citation.

(7) japonais

- a. formes de citation: *isha* ‘docteur’, *hito* ‘personne’, *shinbun* ‘journal’
- b. *Isha-ga* *kita*
docteur-ANTIACC venir.PAS
“Un docteur est venu”
- c. *Oozei-no* *hito-ga* *kono* *shinbun-o* *yomu*
beaucoup-GEN personne-ANTIACC DEM journal-ACC lire.PRES
“Beaucoup de gens lisent ce journal”

7.3. L’‘absolutif marqué’: U/P marqué vs A non marqué

Ce type de marquage suit l’alignement ergatif, mais les noms dans le rôle *A* sont à la forme de citation et ne sont accompagnés d’aucune adposition, tandis que les noms dans les rôles *U/P* sont à une forme casuelle distincte ou accompagnés d’une adposition.

La plupart des ouvrages sur l’ergativité (notamment Dixon 1994) ne reconnaissent pas l’existence de ce type¹⁰. Il est toutefois attesté par le nias (Brown 2001) et quelques autres langues du Pacifique: Moysse-Faurie (2003) mentionne le waris (langue papoue) et le roviana (Îles Salomon).

7.4. U/P marqué vs A marqué

Un autre type mineur de marquage de *A*, *P* et *U* dans le cadre de l’alignement ergatif est celui dans lequel les noms dans le rôle de *A* sont à un cas ergatif ou accompagnés d’une adposition ergative, tandis qu’une marque ‘absolutive’ qui n’est pas présente dans la forme de citation des noms apparaît (au moins dans certaines conditions) dans les rôles *U/P*. Ce type est attesté par celles parmi les langues polynésiennes qui ont l’alignement ergatif, notamment le tongien — ex. (8).

(8) tongien (Churchward 1953)¹¹

- a. *Na’e* *lea* ‘*a* *Tolu*
TAM parler ANTIERG Tolu
“Tolu a parlé”

¹⁰ “There are a few well-attested instances where accusative has zero realization, while nominative involves a positive affix, but none where ergative has zero form and absolutive is non-zero” (Dixon 1994: 11).

¹¹ Dans la présentation de cet exemple, conformément à la terminologie que je préconise, la préposition ‘absolutive’ est glosée ANTIERG (= anti-ergatif).

- b. *Na'e* *lea* *'a* *e* *talavou*
 TAM parler ANTIERG DEF garçon
 “Le garçon a parlé”
- c. *Na'e* *taamate'i* *'a* *e* *talavou* *'e* *Tolu*
 TAM tuer ANTIERG DEF garçon ERG Tolu
 “Tolu a tué le garçon”
- d. *Na'e* *taamate'i* *'a* *Tolu* *'e* *he* *talavou*
 TAM tuer ANTIERG Tolu ERG DEF garçon
 “Le garçon a tué Tolu”

8. Discussion

Les termes de *nominatif* et *absolutif*, qui *a priori* conviennent également pour étiqueter des formes du nom aptes à la fonction extra-syntaxique de pure désignation sans tenir compte des emplois syntaxiques que ces formes peuvent avoir par ailleurs, se sont spécialisés d'une façon qui ne les rend réellement utilisables que pour les systèmes qui suivent l'un des deux types majeurs de marquage. Pour pouvoir étiqueter de façon cohérente les formes casuelles ou adpositions impliquées dans l'un des types mineurs, il faut reprendre à la base la terminologie, tirer toutes les conséquences de la distinction entre syntaxiquement marqué et morphologiquement marqué, et partir de ce qui est commun à tous les systèmes casuels avant d'introduire des définitions qui présupposent un type particulier d'organisation.

Dans toutes les langues, les noms peuvent être émis en isolation comme désignation d'entités présentes dans le contexte¹², et on peut soutenir que cette fonction des noms est plus fondamentale que leur emploi dans des constructions syntaxiques. C'est ce qui explique le terme grec *onomastikê ptôsis*, transposé en latin comme *nominativus* (de *nominare* ‘désigner’). Cette conception du nominatif a été ensuite masquée par une tradition scolaire qui met en avant l'utilisation du nominatif comme cas du sujet, mais elle reste très présente dans la tradition latiniste scientifique. Par exemple, Collart (1966) définit le nominatif comme “le cas-pancarte”, et explique que l'utilisation du nominatif pour le nom sujet n'est pas sa fonction première, mais

¹² Par exemple, lorsqu'on écrit le nom d'une personne sur sa carte d'identité, lorsqu'on écrit sur une étiquette le contenu d'une boîte, lorsqu'on inscrit sur un panneau à l'entrée d'une ville le nom de cette ville, etc.

seulement une conséquence naturelle de sa valeur plus fondamentale de forme de désignation. De même Ernout – Thomas (1951) insistent sur le fait que le nominatif est “le cas du nom considéré en lui-même ... une sorte de cas-zéro auquel se mettait tout substantif qui se trouvait isolé dans la phrase par rupture de construction”.

À l'époque moderne, l'importance pratique aussi bien que théorique de l'usage extra-syntaxique des noms dans une fonction de pure désignation a été sous-estimée. L'approche structuraliste pouvait difficilement intégrer à son mode de raisonnement un usage du nom dans lequel il ne saurait être question de possibilités d'opposition en contexte identique, et ceci est probablement à mettre en relation avec une approche structuraliste de la définition des espèces de mots qui les met toutes sur un même plan, alors qu'il y a de bonnes raisons de considérer que *nom* est avec *phrase* une notion primitive de la grammaire, tandis que les autres espèces de mots ne peuvent se définir que sur la base d'une définition préalable de *nom* et *phrase*¹³.

Quoi qu'il en soit, beaucoup de linguistes ne voient dans la forme de désignation des noms qu'une 'forme de citation'. Il est vrai que c'est la forme que les lexicographes enregistrent dans les dictionnaires, et que les locuteurs fournissent spontanément lorsqu'on leur demande 'Comment dites-vous *X* (*X* étant un nom) dans votre langue?'. Mais c'est aussi (et de manière plus fondamentale!) la forme que les locuteurs utilisent en isolation dans une fonction de pure désignation, ce qui constitue un aspect important de l'activité langagière ordinaire¹⁴.

Les données examinées ci-dessus montrent qu'il n'existe aucune contrainte universelle sur la distribution syntaxique possible de la forme de désignation des noms. Par conséquent, une terminologie casuelle applicable aux langues présentant un type mineur de marquage de *A*, *U* et *P* doit commencer par poser des termes qui se limitent à enregistrer les contrastes entre la forme des noms apte à la fonction extra-syntaxique de pure désignation et des formes (si elles existent) qui n'existent que dans le cadre de constructions syntaxiques, sans aucune condition sur l'éventail précis d'emplois syntaxiques auxquels est apte par ailleurs la forme du nom utilisée pour la fonction de désignation.

¹³ cf. Creissels (1995: 14-16).

¹⁴ La plupart des langues utilisent la même forme des noms, sans aucune modification ou adjonction, dans la fonction extra-syntaxique d'appel, mais un certain nombre de langues ont une deuxième forme extra-syntaxique du nom spécialisée dans cette fonction (*vocatif*).

Les deux conditions suivantes sont essentielles pour prévenir toute confusion:

- l'utilisation d'étiquettes consacrées par la tradition pour des formes qui n'existent pas en emploi indépendant (accusatif, ou ergatif) doit être réservée à des formes nécessitant une validation syntaxique,
- les étiquettes suggérant la possibilité d'un usage extra-syntaxique (nominatif, ou absolutif) ne doivent en aucun cas être utilisées pour des formes du nom qui nécessitent une validation syntaxique, ou pour des adpositions.

9. Conclusion

Dans *Syntaxe générale: une introduction typologique*, la solution que j'ai adoptée pour satisfaire aux conditions posées à la section 8 consiste à écarter totalement *nominatif* et *absolutif*, afin d'éviter les confusions qu'entraînerait leur maintien avec une nouvelle définition. Pour me référer à la forme de désignation des noms sans rien impliquer quant aux emplois syntaxiques que cette forme peut avoir par ailleurs, j'ai adopté le terme de *forme absolue* ou *cas absolu*, que j'oppose à *cas intégratif*, terme générique pour les cas syntaxiquement marqués (formes du nom propres à certains contextes syntaxiques et inaptes à un usage extra-syntaxique). Ensuite, il m'est apparu nécessaire de forger des termes pour des formes intégratives du nom dont la distribution n'est cohérente avec aucun des termes traditionnellement utilisés pour l'étiquetage des cas:

- une forme intégrative du nom utilisée pour *U* ou *A* mais pas pour *P* (cf. sections 7.1. et 7.2.) est désignée comme *cas antiaccusatif*; la motivation de ce terme est qu'il s'agit d'un cas syntaxiquement marqué propre à des systèmes de marquage qui suivent l'alignement accusatif, mais avec une distribution complémentaire de celle d'un cas accusatif;
- une forme intégrative du nom utilisée pour *U* ou *P* mais pas pour *A* (cf. sections 7.3. et 7.4.) est désignée comme *cas antiergatif*; la motivation de ce terme est qu'il s'agit d'un cas syntaxiquement marqué propre à des systèmes de marquage qui suivent l'alignement ergatif, mais avec une distribution complémentaire de celle d'un cas ergatif.

Le plus discutable dans ces propositions est le choix de *cas absolu* pour la forme de désignation, car ce terme est trop proche d'*absolutif* pour qu'il n'y ait pas de risque de confusion. Un autre choix possible (mais qui lui aussi aurait été source de confusion) aurait été de générali-

ser *nominatif* avec sa valeur étymologique de forme de désignation, et de l'utiliser sans tenir compte de la distribution syntaxique des formes ainsi étiquetées. La meilleure solution serait peut-être en définitive de former sur le modèle de *nominatif* un terme équivalent par sa motivation, mais pour lequel cette motivation ne risquerait pas d'être masquée (comme dans le cas de *nominatif*) par l'existence d'usages qui s'écartent de l'étymologie. Un terme comme *cas désignatif* pourrait de ce point de vue constituer une solution intéressante.

RÉFÉRENCES

- AISSÉN, J. L. 2003. "Differential Object Marking: Iconicity vs. Economy". *Natural Language and Linguistic Theory* 21. 435-483.
- ANDREWS, A. D. 2001. "Non-canonical A/S Marking in Icelandic". In: A. AIKHENVALD – R. DIXON – M. ONISHI (éds), *Non-Canonical Marking of Subjects and Objects*, 85-111. Amsterdam: Benjamins.
- BLAU, J. – BARAK, V. 1999. *Manuel de kurde kurmanji*. Paris: L'Harmattan.
- BOSSONG, G. 1985. *Differentielle Objektmarkierung in den Neuiranischen Sprachen*. Tübingen: Narr.
- BROWN, L. 2001. *A grammar of Nias Selatan*. [Thèse de doctorat, Université de Sydney]
- CHURCHWARD, C. M. 1953. *Tongan Grammar*. Oxford: Oxford University Press.
- COLLART, J. 1966. *Grammaire du latin*. Paris: P.U.F.
- COMRIE, B. 1989². *Language Universals and Linguistic Typology*. Oxford: Blackwell.
- CREISSELS, D. 1995. *Éléments de syntaxe générale*. Paris: P.U.F.
- . 2006. *Syntaxe générale: une introduction typologique*. Paris: Hermès. (2 vols)
- . 2009. "Spatial Cases". In: A. MALCHUKOV – A. SPENCER (éds), *Handbook of Case*, 609-625. Oxford: Oxford University Press.
- DIXON, R. 1994. *Ergativity*. Cambridge: Cambridge University Press.
- ERNOUT, A. – THOMAS, F. 1951. *Syntaxe latine*. Paris: Klincksieck.
- GRIEFENOW-MEWIS, C. – BITIMA, T. 1994. *Lehrbuch des Oromo*. Köln: R. Köppe.
- HARRIS, A. C. 1991. "Mingrelian". In: A. C. HARRIS (éd.), *The Indigenous Languages of the Caucasus*. Vol. 1: *The Kartvelian languages*, 315-389. Delmar: Caravan Books.
- HASPELMATH, M. 2009. "Terminology of Case". In: A. MALCHUKOV – A. SPENCER (éds), *Handbook of Case*, 505-517. Oxford: Oxford University Press.
- KWON, S.N. – ZRIBI-HERTZ, A. 2008. "Differential Function Marking, Case, and Information Structure: Evidence from Korean". *Language* 84. 258-299.
- LAZARD, G. 1994. *L'actance*. Paris: P.U.F.
- . 2001. "Le marquage différentiel de l'objet". In: M. HASPELMATH *et al.* (éds), *Language Typology and Language Universals*, vol. 2, 873-885. Berlin: Mouton de Gruyter.

- MANIACKY, J. 2002. *Tonologie du ngangela*. [Thèse de doctorat, Paris: INALCO]
- MOYSE-FAURIE, C. 2003. "The Ergative features of Papuan and Austronesian languages". In: *Ergatividade na Amazônia II*. Working paper. Paris: Centre d'Études des Langues Indigènes d'Amérique.
- MOYSE-FAURIE, C. – OZANNE-RIVIERRE, F. 1983. "Subject Case Markers and Word Order in New Caledonia and Loyalty Islands Languages". In: A. HALIPM – L. CARRINGTON – S. WURM (éds), *Papers from the Third International Conference on Austronesian Linguistics*, vol. 4: *Thematic variation*, 113-152. (= *Pacific Linguistics C-77*)
- NAÏT-ZERRAD, K. 2001. *Grammaire moderne du kabyle*. Paris: L'Harmattan.